



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 2 OCTOBRE 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 08
Nombre de votants : 32

OBJET

Affaire n°2018-147
**PROGRAMME NATIONAL DE
RENOUVELLEMENT URBAIN
DES QUARTIERS ARISTE
BOLON/SIDR HAUTE**
**AVENANT N°1 AU PROTOCOLE DE
PREFIGURATION**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 24 septembre 2018 et affichée le 25 septembre 2018.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **16 OCT, 2018**

LE MAIRE

OLIVIER HOARAU

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi deux octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Bibi Fatima Anli, M. Romuald Tanguy, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), M. Jean-Paul Babef (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Karine Mounien (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Catherine Gossard (par Mme Sonia Bitaut), M. Brandon Incana (par M. Romuald Tanguy), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe) Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint), M. Hary Auber (par Mme Karine Infante).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna Patel à 17h10.

Départ (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot à 17h10, Mme Valérie Auber à 17h10, Mme Bibi Fatima Anli à 18h15, Mme Dorisca Tiburce à 18h45, M. Ludovic Latra à 18h46, Mme Brigitte Laurestant (de 18h46 à 18h54).

Absent (s): Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, M. Sergio Erapa 9^{ème} adjoint, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

Affaire n°2018-147

**PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN
DES QUARTIERS ARISTE BOLON/SIDR HAUTE**

AVENANT N°1 AU PROTOCOLE DE PREFIGURATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement Général de l'ANRU relatif au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain en vigueur ;

Vu l'arrêté du Conseil d'Administration de l'ANRU du 29 avril 2015 désignant les quartiers Ariste Bolon/SIDR Haute comme site de priorité nationale au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain ;

Vu l'avis du comité d'engagement du 25 février 2016 et les recommandations pour la finalisation du protocole de préfiguration porté à connaissance de la ville par courrier en date du 6 juin 2016 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°16-062 du 3 mai 2016 portant validation du protocole de préfiguration

Vu le protocole de préfiguration signé du 6 juillet 2016 ;

Vu l'avis du comité d'engagement du 19 février 2018 relatif à la démolition de l'opération Herbert Spencer de la SEMADER ;

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux - Environnement » du 19 septembre 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du 2 octobre 2018 relatif à l'avenant n°1 au protocole de préfiguration du programme national de renouvellement urbain des quartiers Ariste Bolon / SIDR Haute ;

Considérant que la décision du Comité d'engagement ANRU du 19 février 2018 relative au financement de la démolition de l'opération Herbert Spencer nécessite la formalisation d'un avenant n°1 au protocole de préfiguration. Cet avenant porte prorogation du protocole de préfiguration au 31 décembre 2019.

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : Mme Karine Infante, M. Hary Auber),

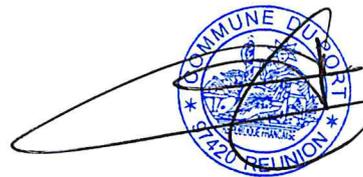
DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant n°1 au protocole de préfiguration ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants ;

Article 3 : d'autoriser le Maire à solliciter les différentes participations financières suivant l'avancement du programme.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018



ID : 974-219740073-20181002-DL_021018_147-DE